



Délibération  
N° 2023-003

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

\*\*\*\*\*

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE  
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

**OBJET** : DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DE LA BÂTISSE U SAN MARTINU :  
DEMANDE DE SUBVENTION

Date de la convocation : 28/02/2023

SEANCE DU 06 MARS 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS et le six mars à 17h30

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

**Présents** : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, Mme NATALI Emmanuelle, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles.

**Absents** :

M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre.

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard

Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 17	Absents : 4	Représentés : 2
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

**Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.**

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il s'agit de solliciter une aide financière ainsi de réaliser un audit nous permettant de réaliser un programme de rénovation énergétique dans le cadre de la rénovation de la bâtisse U San Martinu. Le programme devra être exemplaire en matière sobriété, que ce soit en matière architecturale, en matière énergétique ou économique.

Le coût de cette opération est estimé à 5 000 € HT.

Pour financer ce diagnostic, il est proposé de solliciter l'aide de la Collectivité de Corse via l'AUE (Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse), à hauteur de 70%.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20230306-0082023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2023



La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

<b>Pour : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

- Approuve le programme,
- Autorise le Maire à solliciter l'aide de l'AUE (Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse) à hauteur de 70%,
- Fixe ainsi le plan de financement :

Opération : Diagnostic énergétique de la bâtisse U San Martinu	Montant HT	taux
Collectivité de Corse - AUE	3 500,00 €	70%
Commune	1 500,00 €	30%
total	5 000,00 €	100%

- Autorise le maire à signer toutes pièces concernant ce dossier

Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget : opération 20-01

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20230306-0082023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2023